



L'État-civil

La France fait partie des pays qui possèdent depuis longtemps un état civil. Nous vous proposons pour ce premier éditorial de l'année 2018, de découvrir quelques facettes de **L'ÉTAT CIVIL français***.

L'instruction et la constitution des actes d'état civil relèvent d'un domaine à la fois complexe et mouvant, car plus difficilement palpable que sont les domaines du foncier, de l'urbanisme, des finances, des affaires scolaires.

Tout d'abord, que recouvre ce terme ?

La Cour de Cassation par arrêt du 14/9/1983, a donné la définition suivante : *l'acte d'état civil est un écrit dans lequel l'autorité publique constate, d'une manière authentique, un événement dont dépend l'état d'une ou plusieurs personnes* » ; **donc**, les actes d'état civil permettent d'établir « l'état de la personne », **or** de cet état découle un certain nombre de droits. Pour pouvoir bénéficier de ces droits, une personne peut être amenée à devoir justifier de cet état par le biais **d'actes d'état civil**. Pour simplifier, nous retiendrons que l'acte d'état civil désigne la situation d'une personne dans la famille et dans la société telle qu'elle est établie par procédure écrite d'identification administrative. A noter que l'état civil désigne également le service public chargé de dresser l'acte lorsque l'événement y relatif a lieu sur la Commune (ex : un mariage à Cruseilles et non une naissance à St Julien en Genevois).

Quels sont les actes d'état civil ?

Ce sont l'acte de naissance, de reconnaissance, de mariage, de décès et d'enfant sans vie. Ils sont conservés dans les registres de l'état civil. A l'origine, ces actes étaient rédigés et conservés par l'autorité religieuse, sous forme de registres des baptêmes, de mariages et de sépultures. Depuis fort longtemps, les usagers effectuent leurs démarches d'état civil en mairie sachant que leur délivrance est strictement réglementée. Pour les français résidant à l'étranger, ce sont les consulats ou ambassades de France qui assurent ce service.

Un petit peu d'histoire

1539 : François 1^{er} instaure les actes d'état civil par l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui institue les registres de baptêmes avec indication du nom du père,
1579 : Ordonnance de Blois : création des registres de mariage, décès et publication des bans,
1667 : Ordonnance de Saint-Germain-en-Laye (*code Louis*) : tenue des registres en deux exemplaires, dont l'un est déposé au greffe,
1792 : Création de l'état civil moderne : la tenue des registres est enlevée aux prêtres et remise aux municipalités.

Récemment

1999 : Révision intégrale de l'Instruction Générale relative à l'État Civil,
2000 : Suppression des fiches d'état civil,
2003 : La loi sur le nom permet aux enfants nés après le 1/1/2005, de porter soit le nom de leur mère, soit le nom de leur père, soit les deux. Le nom dévolu au premier enfant vaut pour les autres enfants communs,
2008 : Le statut des enfants nés sans vie est enregistré sur le registre d'état civil,
2013 : Abolition du mariage hétérosexuel et instauration du mariage pour tous, ouvert aux couples de personnes de même sexe,
2017 : La procédure de changement de prénom et l'établissement du PACS incombent aux communes.

Ces deux dernières missions transférées aux communes, entrent dans le cadre de la loi de modernisation de la Justice du 21^{ème} siècle. Concernant le PACS, nous vous proposons en page 5, de découvrir en quelques lignes ce qu'est ce document en l'illustrant par la signature du premier PACS établi à Cruseilles.

Exécution avant vote du budget d'investissement 2018 - Autorisation d'effectuer des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2017

M. le Maire informe le Conseil que l'exécutif de la Commune peut, jusqu'à l'adoption du budget, sur autorisation du Conseil, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts à la section Investissement du budget précédent. Le montant total des crédits au titre des dépenses réelles d'investissement (*bors remboursement de la dette bancaire au chapitre 16*) ouverts au Budget 2017 est de 5 791 697,81 €. Le quart des crédits pouvant être ouvert avant le vote du Budget primitif 2018 est de : 1 447 924,45 €. **Après en avoir délibéré, la délibération est approuvée.**

Convention droit d'usage des emprises du réseau fibre optique au profit du SYANE

Dans le cadre de la construction du réseau de desserte en fibre optique très haut débit de la Haute-Savoie, la société SOGETREL, chargée des études et de la réalisation du réseau pour le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique (SYANE), a sollicité la commune afin d'obtenir l'accord pour le passage du réseau fibre optique et un droit d'usage concernant les emprises des réseaux sur les parcelles D 1002, D 4117, D 0186.

Le SYANE envisage :

Sur la parcelle D 1002, située au lieu dit « La Ramasse »

La mise en place de fourreaux enterrés pour le passage du réseau optique et de regards pour l'accès aux fourreaux enterrés.

Sur la parcelle D 4117, située au lieu-dit « Prés Michaud »

La plantation d'un nouveau poteau en renforcement de poteau existant, l'accroche de la fibre optique sur des supports de réseaux aériens existants et des surplombs de la fibre optique ins-

tallée parallèlement aux réseaux existants.

Sur la parcelle D 0186, situé « 51 rue du Corbet »

Des ancrages de la fibre optique sur un bâtiment pour permettre sa desserte et celle des bâtiments voisins, le déploiement en façade de la fibre optique (*parallèlement aux réseaux existants éventuels*) et l'installation d'un boîtier de raccordement.

Cette dernière parcelle étant située en zone classée « éléments de patrimoine à conserver à protéger », la commune a demandé à la société SOGETREL de solliciter l'avis de l'ABF. Un état des lieux contradictoire sera établi avant le commencement des travaux. Le SYANE s'engage à remettre en état l'immeuble ou les terrains désignés.

Le droit d'usage confère au SYANE :

- Le droit de réaliser un réseau de communications électroniques,
- Le droit d'accès aux parcelles et à exécuter les travaux nécessaires pour l'implantation, la surveillance, l'entretien, la réparation, l'enlèvement de tout ou partie du réseau de communications électroniques ou l'implantation d'infrastructures supplémentaires dans la limite de l'emprise du droit de passage et d'utilisation,
- Les droits accessoires aux droits de passage.

Ce droit d'usage est consenti à titre gratuit. **Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accorde le passage du réseau optique très haut débit sur les 3 parcelles et accepte le droit d'usage au profit du SYANE. Délibération approuvée.**

Mise à disposition par la CCPC d'un tènement foncier pour la réalisation du CLAE

La Commune et la CCPC conduisent en commun le projet de pôle-socio-éducatif à Cruseilles dans l'objectif de réaliser : l'extension future du pôle scolaire, l'aménagement d'un pôle périscolaire et l'aménagement lié à la jeunesse,

la culture et le social. Ce projet nécessite la mise à disposition, par la CCPC, d'une partie des parcelles cadastrées D2338 et D2339 à Cruseilles, pour une surface totale de 585 m². Cette mise à disposition s'entend à titre gratuit. **Après en avoir délibéré, la délibération est approuvée.**

Presbytère

Bail avec l'association diocésaine

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil que l'association diocésaine utilise des locaux communaux situés « 160 place des remparts » (*parcelle D 3735 D 2961 D 2962 D 4115*). Cette utilisation doit être aujourd'hui formalisée par une convention définissant les obligations de chacun et faire l'objet d'un loyer dont le montant doit être fixé par le Conseil. M. le Maire précise que les locaux utilisés comprennent un appartement de 110 m² habité par M. le Curé, des locaux affectés à l'activité paroissiale (*bureaux, deux garages, une cave, une salle d'archives et des combles non aménagés*). Il est proposé d'établir un bail d'une durée de 6 ans avec un loyer de 780 € par an, révisable à la date anniversaire en fonction de l'indice de référence des loyers publiés à l'INSEE. **Après en avoir délibéré, la délibération est approuvée.**

Mise à disposition de la salle d'animation du collège

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil que l'utilisation de la salle d'animation du collège Louis Armand (*projections cinématographiques, séances à caractère pédagogique pour les écoles primaires publiques et privées, conférences, etc.*) fait l'objet de conventions entre la Commune, le Conseil Départemental propriétaire des locaux et le Principal du Collège. Ces conventions prévoient, pour l'année en cours, les conditions d'utilisation de la salle et notamment une contribution financière correspondant aux consommations eau, électricité, gaz, chauffage (*50 € la séance sans chauffage et 70 € avec chauffage*), ainsi que l'engagement par la commune d'assurer le nettoyage des locaux

Après en avoir délibéré, la délibération est approuvée.

Débat d'orientations budgétaires 2018- Budget Général et SPANC

M. le Maire invite le Conseil Municipal à tenir son Débat d'Orientations Budgétaires, préalablement au vote du Budget Primitif 2018. Ce débat doit porter sur l'ensemble des budgets annexes au budget général de la Commune. À ce titre le service public d'assainissement non collectif (SPANC) doit également faire l'objet d'un débat. Pascal Tissot, maire-adjoint chargé des finances, présente les orientations budgétaires de l'exercice 2018. Ces orientations pour l'exercice 2018 ont été présentées lors de la commission finances en date du 20 décembre 2017. Ce Débat d'Orientations Budgétaires n'a aucun caractère décisionnel, sa tenue doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'État puisse s'assurer du respect de la Loi.

Échange foncier entre la Commune et Mme et M. Marois - Route des Dronières

Sur la base du plan de division, établi par le cabinet de géomètre en décembre 2017, il est convenu que :

- La commune de Cruseilles cède à Mr et Mme Marois sur la parcelle B 1898 172 m² divisés en deux parties, l'une de 96 m² (*rattachée aux parcelles B 1434 et 1435 en vue de créer le terrain A*), et l'autre de 76 m².

- Mr et Mme Marois cèdent à la commune un tènement foncier de 172 m² sur les parcelles B 1434 et 1435.

- Une servitude de passage perpétuelle et tout usage sera créée au profit du terrain A (*cité ci-dessus*).

Le service du Domaine a évalué le terrain à 40 €/m². Au vu des conditions de l'échange décrites ci-dessus, celui-ci est convenu à titre gratuit. Les frais de notaire seront pris en charge par la commune.

Après en avoir délibéré, la délibération est approuvée.

Bail avec la SCI CPRO -

Local des services techniques

M. le Maire explique aux membres du

Conseil la situation actuelle des services techniques de la commune. Les services techniques regroupent des agents techniques en plus du secrétariat et du directeur des services techniques. Le matériel utilisé pour l'exécution du service public est stocké dans différents biens dispersés sur la commune, biens non dimensionnés et non adaptés à recevoir du matériel professionnel. D'autre part, les agents techniques ne disposent pas de conditions de travail conformes à la réglementation en vigueur. L'Agent Chargé d'une Fonction d'Inspection l'a signalé à plusieurs reprises. Dans l'attente de la mise en œuvre d'une solution pérenne et adaptée à l'ensemble des besoins, et considérant le terme du bail avec la SCI L'Usine au 31 août 2018, une solution temporaire est proposée avec la location d'un bâtiment d'une superficie d'environ 230 m², sur la parcelle C 2034 d'une superficie de 562 m², situé 495 route d'Anancy à Cruseilles, appartenant à la SCI CPRO.

Cette location est convenue pour une durée de 6 mois renouvelable par tacite reconduction et un délai de préavis de 3 mois, moyennant un loyer mensuel de 800 € HT et hors charges.

Après en avoir délibéré, la délibération est approuvée.

Acquisition et cession foncière entre la Commune et la SA « Le Relais des Dronières ou toutes personnes physiques ou morales - Lieu - dit Les Dronières »

En vue de compléter la réserve foncière de la commune sur le site des Dronières, M. le Maire propose d'acquérir un tènement foncier sur le lieu-dit des Dronières en relation avec la SA « Le relais des Dronières » ou toutes personnes physiques ou morales. Afin d'établir cette acquisition foncière, et sur la base d'un plan de division établi en janvier 2018 par le géomètre-expert, il a été convenu :

- Une cession par la commune à la SA « Le Relais des Dronières » ou toutes personnes physiques ou morales de :

⇒ 956 m² sur la parcelle B 2291 (*nouveau n°3152*),

⇒ 96 m² sur la parcelle B 1960 (*nouveau n°3142*),

⇒ 94 m² sur la parcelle B 2284 (*nouveau n°3148*),

⇒ 58 m² sur la parcelle B 2283 (*nouveau n°3146*)

⇒ 55, 38, 13 et 4 m² sur la parcelle 2280 (*nouveau n°3144, 3156, 3154, 3155*)

Soit un total de 1 314 m²

- Une acquisition par la commune à la SA « Le Relais des Dronières » ou toutes personnes physiques ou morales à la commune de :

⇒ 2 547 m² pour la parcelle B 2287 (*nouveau n°3151*)

⇒ 210 m² pour la parcelle B 1969

⇒ 2 115 m² pour la parcelle B 2289

Soit un total de 4 872 m².

France Domaine, a évalué le terrain à 15 €/m². Au vu du plan de division il en résulte une soulte à la charge de la commune d'un montant total de 53 370 €, correspondant à l'évaluation des Domaines.

Après en avoir délibéré, la délibération est approuvée.

Poste d'adjoint administratif territorial au service enfance/jeunesse : modification du temps de travail

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil que par délibération n°2017/10 en date du 5 janvier 2017, le Conseil a autorisé la création d'un poste permanent à temps non complet au service Enfance-Jeunesse à compter du 1^{er} janvier 2017. Après une année de fonctionnement, il s'avère que le temps de travail fixé initialement ne répond pas à l'intégralité des besoins de la Commune. Par conséquent, M. le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le poste en passant le temps de travail de 17 heures 30 à 35 heures hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, la délibération est approuvée.

... Services techniques ...

Déclarations d'urbanisme du 10 Novembre 2017 au 20 janvier 2018

PERMIS DE CONSTRUIRE et PC MODIFICATIFS

NOM	ADRESSE	OBJET
DECHOSAL Sandrine	Route du Salève	Construction d'une maison individuelle
BOUCHET Stéphane et Christophe	Les Goths	Reconstruction d'une maison sinistrée
MORAND Hervé et Isabelle	Route du Salève	Construction d'une maison individuelle
SOGIMM	Route des Dronières	Construction d'un collectif de 33 logements Démolition de la maison et du garage existants
CHASSOT Philippe	Chemin des Moyettes	Construction d'une maison individuelle
ARIB Ghislaine	Route du Salève	Construction d'une maison individuelle
MOUCHET Pascale	Place du Monument	Création de bureaux
TURBIEZ Quentin et PENEZ Pauline	Route du Salève	Construction d'une maison individuelle
BARBEY-DORMOIS Romuald	Route du Suet	Construction abri voitures type carport
RAKOTOMAMISOA Yvon	Route des Dronières	Construction d'une maison individuelle
GALLOIS B. et BALME S.	Route du Salève	Construction d'une maison individuelle
GAL Julien	Route d'Annecy	Agrandissement d'un appartement existant
SOSSAUER G. et FRANKL E.	Route du Salève	Construction d'une maison individuelle
ALP PCP - CAPUOZZO Jean-Philippe	Route du Salève	Construction d'un collectif de 9 logements
GAEC LA COMBE	Deyrier	Permis modificatif d'un bâtiment agricole

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

FRADCOURT Jean-Luc et Corinne	Route du Noiret	Division en vue de construire
SIRIEIX Virgine	Route des Dronières	Pose de fenêtres de toit
PRESTIGE ECO HABITAT p/c REGARD Boris	Route de Chez Vaudeys	Pose de panneaux photovoltaïques
ALP PCP	Route du Salève	Division en vue de construire
HUMBERT Claudia	Route du Salève	Construction d'une piscine
BOUCHET Laury	Rue de la Charrière	Construction d'un abri de jardin
MAROIS Stéphane	Route des Dronières	Division en vue de construire
GAEC DE BOUGY	Les Culées	Remblais
DUC Nathalie	Route de Fésigny	Pose de panneaux photovoltaïques
DROUET Caroline	Impasse du Puits	Pose de fenêtres de toit
BINVEL Pierre-Marie	Route du Suet	Extension balcon par une terrasse



Illuminations de Noël

Cruseilles s'est illuminée de mille feux en décembre pour célébrer NOËL et pour les traditionnelles festivités de fin d'année.

En 2017, les décorations de Noël ont gagné du terrain !

Ajoutées aux décors de la Grand Rue, les arbres allant jusqu'à la bibliothèque se sont parés de belles guirlandes lumineuses d'un superbe effet !

La Place de la Fontaine n'a pas été épargnée non plus, tout comme les deux entrées principales de la ville ; à l'une un bouquet de sapins givrés, à l'autre une très jolie dentelle réhaussant le petit chalet en le mettant en lumière.

Un grand travail de restauration des décors abîmés a été entrepris par nos agents et nous ne pouvons que les remercier pour leur contribution à l'embellissement de Cruseilles.

Catherine Challande, adjointe Culture et Tourisme



État Civil

Bienvenue

Clémentine SALVY le 31 décembre 2017
394 route de Fésigny

Tara RAJAWAT le 19 décembre 2017
60 rue des Fours

Lison DELANOË le 29 novembre 2017
24 place des Burgondes

Victoire LABEAU le 22 novembre 2017
169 chemin des Résistants

**Lény HUMBERT HOFFERT
le 10 novembre 2017**
4125 route de Chosal

Rectificatif

Emma CORBRAN le 8 septembre 2017
220 route des Follats

Mariages

Alioune GUEYE et Bénédicte DUCRET
le 11 août 2017 à Cruseilles

Décès

Marcelle BOUCHET
le 20 janvier 2018 à 93 ans.

Micheline MARC
le 6 janvier 2018 à 89 ans

Frédéric BARBET
le 2 janvier 2018 à 50 ans

Marie-Louise HUBERT née CHARBONNET
le 31 décembre 2017 à 85 ans

Robert CARRIER
le 27 décembre 2017 à 91 ans

Paulette SAGNES née SACQUEPEY
le 10 décembre 2017 à 88 ans

**Le recensement de la population est terminé,
les chiffres nous parviendront
dans quelques mois par l'INSEE.**

**Merci à nos agents recenseurs et merci à vous
tous pour l'accueil que vous leur avez réservé !**



PACS

La loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle du 18 novembre 2016 et les décrets des 17 février et 6 mai 2017, ont entraîné différentes réformes de l'ÉTAT CIVIL et ont profondément modifié le champ de compétences des Officiers de l'état civil ainsi que les règles de fond dans la matière. Parmi ces réformes, le PACS, compétence transférée aux Communes depuis le 1^{er} novembre 2016. Quelques informations concernant ce Pacte Civil de Solidarité.

Qu'est-ce qu'un PACS

Le Pacte Civil de Solidarité est un contrat conclu par deux personnes majeures de même sexe ou de sexe différent pour organiser leur vie commune (art. 551-1 du Code civil). Il s'agit donc d'un engagement privé subordonné à l'existence d'un contrat passé par acte sous seing privé ou par acte authentique dressé par le notaire. Les partenaires s'engagent à une aide matérielle réciproque (*ex : charges liées au loyer, à la nourriture ...*) et à une assistance réciproque (*ex : maladie, chômage ...*). Le lieu d'enregistrement du PACS était au greffe du tribunal d'instance jusqu'au 1^{er} novembre 2017, depuis il a été transféré aux Communes.

Composition du dossier de PACS

- La convention de PACS (*possibilité d'utiliser le cerfa*)
- L'acte de naissance et une pièce d'identité pour chacune des personnes
- Une déclaration conjointe d'un PACS avec les attestations sur l'honneur de non parenté, non alliance et résidence commune,
- Des pièces complémentaires si une des deux personnes fait l'objet d'un régime de protection juridique et aussi si un partenaire est étranger (ère)

Lieu d'enregistrement du dossier de PACS

Soit chez le notaire soit à la mairie de la Commune dans laquelle les partenaires ont fixé leur résidence commune. Pour notre Commune, les dossiers sont remis aux agents en charge de l'état civil puis un rendez - vous par mois, est fixé au samedi matin pour la signature de la convention (*règle générale*).

N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus de précisions sur ce document.

1^{er} PACS à Cruseilles

A Cruseilles, pour la première fois, c'est le samedi 2 décembre au matin que 5 couples ont été reçus pour officialiser leur « Pacte civil de solidarité ». Michèle Traon, maire-adjointe en charge de l'état civil a procédé à l'enregistrement des souhaits en présence de Brigitte Carlouz, 1^{ère} adjointe et de Catherine Challande, maire-adjointe.



Caroline Vanackre et Christian Gaydou :
le premier couple à avoir officialisé en mairie de Cruseilles
leur relation en se pacasant, samedi 2 décembre 2017.

Zoom sur les travaux de la Mairie

A quelques mois de l'ouverture de la « nouvelle Mairie », nous vous proposons de revenir sur la réalisation des travaux de « Réhabilitation et de mise en conformité accessibilité » qui sont en cours.

D'un budget de 1,2 M€ HT de travaux, cette opération de « Réhabilitation et de mise en conformité accessibilité » est subventionnée en partie par l'État (*au titre de la DETR 2016*), pour la somme de **148 700 €** et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (*au titre du dispositif de commune centre bourg*), pour la somme de **53 000 €**. Après obtention du permis de construire, la phase opérationnelle a été lancée.



Les travaux ont démarré **le 4 Novembre 2016** et devraient être achevés suivant le planning pour la fin du mois de mai 2018 sachant que les opérations préalables à la réception se dérouleront du 15 avril au 15 mai.

Elle nécessite actuellement l'intervention de 20 lots d'entreprises (dont près de 70% Haut-Savoyardes). Toutes ces entreprises sont pilotées sur le chantier par M.Spelta et Mme.Dutheil du cabinet Arch'ingenierie à Seynod.

Après une première phase importante et délicate de démolition des cloisons et planchers existants en début d'année 2017, le coulage des dalles et la pose de la charpente sont intervenus au printemps 2017.

L'ensemble des interventions structurelles se sont achevées dans les temps avec la dépose de la grue à l'automne 2017.

L'opération de réhabilitation de la Mairie est maintenant entrée dans la phase d'intervention des différents « corps d'état secondaires » pour réaliser l'aménagement intérieur des futurs locaux : Electriciens, plombiers, plaquistes, carreleurs, chauffagistes,... se relayent ainsi depuis cet hiver dans une bonne harmonie, afin de respecter les engagements de livraison fixés par Monsieur le Maire, Daniel Bouchet, pour assurer une mise en service de l'équipement public dès le mois de juin prochain.



Zoom sur les travaux de la Mairie



Point d'orgue des travaux, la décoration intérieure de la salle de conseil est supervisée par Michèle Traon et Catherine Challande, maires adjointes, en relation avec les équipes du Maître d'Oeuvre et les différents corps de métiers retenus dans le cadre de cette opération. Ce nouvel espace sera le premier livré mi-avril.

Par ailleurs, afin d'anticiper le déménagement des services à partir du mois de juin prochain, Pascal Tissot, maire adjoint coordonne avec les services municipaux la future consultation pour l'acquisition des mobiliers des différents bureaux et salles d'accueil du public.



L'organisation du chantier est donc en bonne marche pour vous accueillir dans des locaux qui auront bénéficié de « Réhabilitation et de mise en conformité accessibilité » dès cet été.

Jérôme BACINO ,
assistant en maîtrise d'ouvrage.



Les mercredis scolaires au centre de loisirs de Cruseilles

Suite au retour des 4 jours scolaires et à la suppression des TAP, le centre de loisirs de la commune de CRUSEILLES accueille les enfants de CRUSEILLES et environs, les mercredis de 7h30 à 18h30.

Ces journées au centre de loisirs sont une aubaine pour les enfants et l'équipe d'animation. Nous avons la possibilité de varier et d'innover mille et une activités ludiques, sportives et culturelles pour le bien-être de ces enfants ! Des activités manuelles sont proposées plutôt le matin, tandis que des activités sportives ou de plein air sont mises en place l'après-midi. En règle générale, une sortie est prévue à la fin de chaque période. Nos agents accueillent vos enfants dans un contexte convivial, familial tout en étant professionnel.

Pour le pôle élémentaire, l'organisation des après-midis tient compte de l'âge des enfants, dans un souci de bienveillance et du rythme de chacun. Nous proposons donc un programme spécifique pour les 6/8 ans et un autre pour les 9/11 ans. Cette nouveauté permet d'être au plus près des besoins et des envies des enfants fréquentant notre structure. Comme cette formule semble avoir séduit tout le monde, elle sera reconduite pour les prochaines périodes.

Nous nous rendons à la bibliothèque municipale de Cruseilles tous les premiers mercredis matin de chaque mois. Les bibliothécaires nous accueillent ainsi tout au long de l'année scolaire. Nous leur en sommes très reconnaissants car c'est l'occasion pour les enfants de découvrir ou redécouvrir cet univers du livre et de l'imaginaire. Pendant ce temps précieux, nous incitons les enfants à choisir un livre, une revue, une bande dessinée, un magazine ; tout pour le plaisir de la lecture !



Dès janvier 2018, nous avons repris les après-midi de rencontre avec l'EHPAD du Salève. Ce seront les 9/11 ans qui ont la mission de réaliser une animation auprès des aînés de cet établissement. La première rencontre a eu lieu le 24 janvier 2018 et sera reconduite en cours d'année !

Pour le pôle de la Maternelle, nos agents planifient les programmes par thématique et par période. Le monde de Disney a emporté les enfants aux pays imaginaires de septembre à octobre 2017. La magie de Noël les a transportés jusqu'au pôle nord de novembre à décembre 2017. Les activités, qu'elles soient sportives ou manuelles, d'expressions corporelles ou de nature, sont variées et créées pour le plaisir de chacun. N'étant pas à l'abri de tout imprévu, les activités organisées et planifiées peuvent être modulées en fonction de la météo ou autre évènement.

Notre volonté est de prendre en compte les rythmes de l'enfant, de favoriser son épanouissement, la socialisation, l'acquisition de l'autonomie.

Le Service ENFANCE/JEUNESSE de la Mairie de CRUSEILLES

... Ressources Humaines ...

Départ de Monsieur Kévin FELLMANN, référent de pôle au service Enfance/Jeunesse, le 31 Décembre 2017

- Fin de CDD au 31 Décembre 2017

Recrutement de Monsieur Christophe BOCQUET le 1er Janvier 2018, en qualité de Directeur des Services Techniques

- Nomination par voie de mutation à temps complet de M. Christophe BOCQUET au grade de Technicien Territorial Principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} janvier 2018

Recrutement de Monsieur Eric FOURNIER-LANGLAIS le 1er Février 2018, en qualité d'ASVP (*Agent de Surveillance de la Voie Publique*)

- Pour faire appliquer les dispositions relatives à la zone bleue en termes de stationnement et à la surveillance générale de la voie publique communale.
- Pour la mise en place d'un binôme pour la gestion des cartes nationales d'identité, de manière à assurer une meilleure continuité du service rendu aux usagers.

Ateliers coaching

« Un temps pour soi ! »

Les Lundis de 19h30 à 21h à CRUSEILLES

Emmanuelle GUION, coach professionnelle certifiée, anime des ateliers collectifs proposant de développer une meilleure connaissance de soi et de développer ses atouts. Des questionnements pertinents et des exercices structurés vous permettront d'avancer en toute confidentialité et convivialité

- ◆ **Lundi 12 mars**
« Découverte du coaching et de ses bienfaits »
- ◆ **Lundi 16 avril**
« Gérer son stress »
- ◆ **Lundi 14 mai**
« Booster sa confiance en soi, vivre ses projets ! »

Lieux : Salle de réunion Gymnase de Cruseilles
Activité gratuite à partir de 18 ans. Places limitées

Renseignements et inscription :
06 85 52 27 05 ou e.guion@axalp.fr

Les Cruseilliens sont généreux

Lors de la **collecte de jouets** organisée par Century 21 durant le mois de novembre 2017, 5'033 jouets ont été récupérés à CRUSEILLES. Ils ont été remis à la Croix Rouge de Haute Savoie et à la Maison Départementale de l'enfance et de la Famille de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS. Ces dons ont permis à des enfants de vivre aussi la joie et l'émotion de cette fête de Noël. Donner ses jouets, c'est non seulement une belle démarche de solidarité, c'est aussi une action de Développement Durable en donnant une 2ème vie aux jouets.

La **collecte nationale annuelle de la Banque Alimentaire** a eu lieu les 24 et 25 novembre 2017. A CRUSEILLES, elle s'est déroulée aux magasins UTILE et CARREFOUR MARKET. 3'043 kg de denrées alimentaires ont été collectés, soit l'équivalent de 6.000 repas qui seront distribués par tous les partenaires (Associations caritatives et CCAS) de la Banque Alimentaire 74.

Ces résultats ont été possibles grâce à vous, à l'implication des bénévoles, des responsables et employés des magasins CARREFOUR MARKET et UTILE de CRUSEILLES,

La Banque Alimentaire et le Club Rotary Annecy Tournette, son partenaire dans cette opération, vous expriment toute leur gratitude et vous donnent rendez-vous pour la prochaine campagne, fin novembre 2018.

Quant au **téléthon** organisé par le Comité des Fêtes lors du week end du Marché de Noël, le 9 et 10 décembre 2017, il a été recueilli par la vente de soupe, vin chaud, crêpes, décorations de Noël, et autres activités la somme de 1271,60 €.

Un grand merci aux associations qui ont participé à cette action : Le Comité des Fêtes, les Archers du Salève, le CAT de Chosal, le Don du Sang, TOGOLAÏT, l'APE et Art et Miss !



La collecte nationale des Restos du Cœur aura lieu à Carrefour, les 9 et 10 mars 2018.

Merci à vous tous, petits et grands, organisateurs, associations pour vos participations, votre solidarité

Brigitte Carlioz, vice-présidente du CCAS



Cérémonie des vœux du Maire

Ce jeudi 4 janvier 2018, Daniel Bouchet, a adressé ses meilleurs vœux à la population, a salué l'arrivée des nouveaux habitants et la présence fidèle de notre presse locale. Une foule nombreuse s'était retrouvée au restaurant scolaire dès 19h, parmi elle, se trouvaient Messieurs Jean-Marc Bassaget, le Sous-Préfet, Cyril Pelvat, notre sénateur, Denis Duvernay, notre conseiller départemental, Jean-Michel Combet, le président de la CCPC ainsi que de nombreux maires des communes du territoire. Le discours de Monsieur le Maire, a porté plus particulièrement sur les dossiers relatifs au retrait du recours contre la révision du PLU engagé par les services de la Préfecture, à l'avancement des chantiers, au lancement du dossier d'appel d'offres du gymnase et de la salle socio-culturelle cette fin d'année, à l'attribution du marché du centre socio-éducatif ; Monsieur le Maire, au préalable a bien précisé que l'ensemble des dossiers avait été évoqué lors de la réunion publique d'octobre. Avant de conclure, Monsieur le Maire a souligné l'importance de notre tissu économique et associatif qui contribue à animer notre territoire.

Les discours terminés, Daniel Bouchet a invité l'ensemble des personnes présentes à poursuivre autour du verre de l'amitié.



Concert du nouvel An

Très belle prestation ce samedi 6 janvier 2018, dès 20h30, en salle principale du gymnase ! L'Harmonie Cruseilles-Le Châble composée d'une quarantaine de musiciens, menée à la baguette par Benoît Magnin, chef d'orchestre, a fait chanter la foule très nombreuse, sur un répertoire de la chanson française. Les musiciens ont fait la part belle aux extraits de chansons d'Edith Piaf, de Serge Gainsbourg, de France Gall, de Charles Aznavour, d'Eddy Mitchell et bien d'autres encore !

Bravo à tous pour ce très beau moment de partage !



La moisson continue pour la section KYUDO du COOC !

Le club de Kyudo Ancey-Cruseilles vient de remporter à Paris la première Coupe de France de Kyudo depuis son rattachement à la Fédération de Judo et disciplines associées en tournoi individuel (Patricia STALDER) ET par équipes (Bernard JANTZEN, Alexandre ILLI, Patricia STALDER).

Il a reproduit, ce 10 décembre 2017, sa performance précédente à Hyères au mois de mai.

Le Kyudo, tir à l'arc traditionnel japonais, est pratiqué à Ancey depuis 2005 et à Cruseilles depuis 2012. Le club peut s'enorgueillir de ses nombreuses performances en compétition que ce soit en individuel (titres régionaux, nationaux, européens) ou

par équipes (titres régionaux, nationaux, mondiaux en 2010 au Japon).

Très peu connu en dehors du Japon, cet art martial compte en France environ 670 pratiquants dont une vingtaine à Ancey et Cruseilles. La moisson de résultats du club prouve la qualité de l'enseignement dispensé ainsi que l'assiduité et l'engagement de ses membres.

Pour plus de renseignements, on peut consulter notre site internet « kyudoancey.fr », nous écrire à kyudoancey@laposte.net ».



Le club de tir à l'arc de Cruseilles a été fondé en 2009 par le Club Omnisport de Cruseilles. En 2017, le club prend son envol et devient « **les Archers du Salève** ». Le conseil d'administration de l'association est composé de 9 membres, tous passionnés et très motivés.

Le club de tir à l'arc rencontre un beau succès à Cruseilles, il y a 50 inscrits pour la saison 2017 – 2018, 25 jeunes et 25 adultes.

Les Archers du Salève pratiquent le tir en salle au gymnase des Ebeaux, le tir FITA sur l'ancien terrain de camping de Cruseilles, derrière la Maison Familiale des Dronières, et le tir de parcours sur un terrain privé sur la commune de Copponex. Le terrain des Dronières devrait être opérationnel pour le mois de mars grâce au soutien de la mairie de Cruseilles et de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Le terrain de Copponex, le long des Usses, sera accessible dès le mois de mai. Les terrains extérieurs sont exclusivement réservés aux adhérents du club pour la pratique du tir à l'arc

Tous les entraînements sont animés par des entraîneurs fédéraux ayant une longue expérience du tir à l'arc.

Les archers, même débutants participent aux concours en salle pendant l'hiver, sur des distances de tir de 15 mètres et 18 mètres. A partir du mois de mars les compétitions se font en exté-

rieur, soit sur terrain plat avec de longues distances pouvant aller jusqu'à 70 mètres, soit en pleine nature où des cibles représentant des animaux ou des dinosaures sont réparties le long d'un parcours.

Tous les types d'arcs sont utilisés dans le club, des plus sophistiqués (arc à poulie et arc classique) aux plus simples (longbow, arc mongole, arc chasse, ...).

Lors du Téléthon 2017 le club a proposé une animation au marché de Noël de Cruseilles où petits et grands ont pu découvrir le tir à l'arc dans une ambiance très conviviale tout en faisant un don pour le Téléthon.

Toutes les informations sur l'association sont disponibles sur le site internet (<http://lesarchersdusaleve.fr>). Il est aussi possible de contacter directement le club par email (lesarchersdusaleve@gmail.com) ou au 06.28.33.86.09.



Des nouvelles de l'école primaire publique

Lundi 4 décembre 2017, Daniel BOUCHET, maire, et Brigitte CARLIOZ, 1^{ère} adjointe, ont rencontré les élèves de Cours Moyen 1-2 en compagnie de Romain RAITANO, leur instituteur, et de Stéphanie PILLET, directrice de l'école.

Les enfants avaient préparé cette entrevue avec un ordre du jour bien rempli : une liste de questions sur le rôle du maire et ses fonctions, l'histoire et la vie de CRUSEILLES. Un temps d'échanges très enrichissant entre les adultes et ces jeunes attachés à notre commune. Qui sait, peut-être que ce moment fera naître quelques vocations d'élus municipaux !

Les élections des élèves délégués



ont eu lieu le lundi 18 décembre 2017 à l'école élémentaire. De nombreux candidats se sont présentés ; ils avaient chacun un programme et ont fait campagne auprès des élèves de leur classe en expliquant les raisons de leur souhait d'être délégué. Les élections ont été très officielles : la Mairie avait mis à disposition des urnes et des isolements. Cédric FERRATON, conseiller municipal, Stéphanie PILLET et Brigitte CARLIOZ étaient présents pour superviser ces élections.

Un grand merci à l'Association des Parents d'Elèves qui a offert aux parents, aux enseignants, aux enfants de l'école primaire publique (maternelle et élémentaire), aux animateurs du service Enfance/Jeunesse, les galettes des rois, ce vendredi 12 janvier 2018.

Brigitte Carlioz, 1^{ère} adjointe

... Agenda ... Événements ... Agenda ...



70 ans de mariage d'Odile et Paul HUMBERT et 90 ans d'Odile

Le 19 mars 2017 Odile et Paul HUMBERT ont fêté leurs **noces de « platine »** ; 70 ans de mariage et de vie commune : une performance rare de nos jours. Associés aux couples dont le nombre d'années de mariage se terminaient par un zéro et aux futurs mariés de l'année ils assistèrent à la messe en l'église de Cruseilles. Puis c'est dans une auberge des alentours, entourés de la famille proche qu'ils fêtèrent l'évènement.

C'est le **1^{er} mai 1947** que le mariage d'Odile et Paul a été célébré ; elle avait à peine 20 ans et lui 23 ans et demi. Ils se sont connus et fréquentés entre Le Noiret et Ronzier : Paul faisait la « mène » (il apportait le lait des agriculteurs de Ronzier à la « fruitière » du Noiret avec son cheval) et la « Didi » aimait le guetter depuis la ferme familiale où son père fabriquait et vendait des fourches. En 1945 Paul fut mobilisé et pendant dix-huit mois ils échangèrent régulièrement des nouvelles jusqu'en automne 1946 où un jour Odile eut la surprise de voir son Paul revenir à pieds sur la route qui montait du Pont de la Caille ! Et dès le printemps suivant les noces eurent lieu.

Cette année 2017 Odile a aussi soufflé ses **90 bougies** accompagnée, bien sûr, de Paul (94 ans), leurs 11 enfants et leurs conjoints, les 35 petits enfants avec leurs conjoints et les 38 arrières petits-enfants, les frères et sœurs d'Odile, des cousins et des amis: c'était le 10 septembre. Une grande fête comme ils aiment où l'on a échangé les souvenirs et terminé en chantant.

Ce lundi 29 janvier 2018, Paul a quitté sa belle et grande famille en lui laissant le soin de s'occuper d'Odile.



Marie-Louise Jacquet



L'accueil du public en mairie sera fermé : lundi 30 avril et vendredi 11 mai 2018

Mars

Vendredi 2

Concours de belote, dès 19h, au gymnase, organisé par le Club de Foot de Cruseilles,

Dimanche 4

Représentation « Parle-moi d'amour », à 17h30, au théâtre de Cruseilles, organisé par Espace Théâtre de Cruseilles,

Vendredi 9

Conférence « l'Armée des alpes invaincue 1940-1945 », présentée par B. Delmotz, salle d'animation du Collège, à 20h, organisée par la Mairie de Cruseilles,

Samedi 10

Loto, dès 19h, au gymnase, organisé par l'APE Écoles publiques,

Samedi 17

- Carnaval, dès 14h, au bourg et au gymnase, organisé par le Comité des Fêtes,

- Atelier théâtre parents-enfants, dès 14h, au théâtre de Cruseilles, organisé par Espace Théâtre de Cruseilles,

- Concert, dès 19h, au gymnase, organisé par l'École de Musique du Pays de Cruseilles,

- Visites guidées du musée du Cheminot et du Mémorial d'Izieu, organisées par Cruseilles en Marche,

Dimanche 18

Atelier théâtre parents-enfants, dès 14h, au théâtre de Cruseilles, organisé par Espace Théâtre de Cruseilles,

Samedi 24

Permanence du S.E.L. de 10h à 12h, aux préfes, 140 rue des Prés Longs,

Dimanche 25

Grand tournoi de judo (20 clubs de Hte-Savoie), de 9h à 17h, au gymnase, organisé par le Judo Club,

Avril

Samedi 7

Représentation « Catch Impro » Improexport de Cruseilles et PlainPalais de Genève, à 20h30, au théâtre de Cruseilles, organisé par Espace Théâtre de Cruseilles,

Samedi 7 et Dimanche 8

- Journées « Nos p'tites étoiles », au gymnase, organisées par Nos p'tites étoiles,

- Stage Théâtre avec Caroline Gosselin, de 10h à 17h, ouvert à tous à partir de 16 ans, pratique théâtrale ou non, au théâtre de Cruseilles, organisé par Espace Théâtre de Cruseilles,

Samedi 21 et Dimanche 22

Salon des Vins et des produits régionaux, dès le matin, au gymnase, organisé par le Club de Tennis de Table de Cruseilles,

Vendredi 27

Collecte de sang, dès 16h, au gymnase, organisé par le Don du Sang,

Samedi 28

- Bal des pompiers, dès 20h, au gymnase, organisé par les pompiers,

- Permanence du S.E.L. de 10h à 12h, aux préfes, 140 rue des Prés Longs,

Mai

Mardi 8

Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale.

... 2017 Quelques Affiches ...

Vendredi 19 mai 2017
17h - 21h

Centre Bourg
(Place de l'Eglise)

Marché du soir à Cruseilles

Fête des Mères

Produits du terroir
Artisanat

CRUSEILLES

13/07 LE LAC EN FÊTE

AUX DRONIERES

PROGRAMME

10 h 30 : FOLKLORE
11 h : ANCIENS JEUX
12 h 30 : FOLKLORE
14 h 30 : FOLKLORE
16 h 30 : FOLKLORE
18 h 30 : FOLKLORE

1^{er} TOURNOI DE VOLLEY BALL

du 20 au 22 Fév 2017

Gymnase des Ebeaux - CRUSEILLES

CODC
Club Olympique de Cruseilles

Echanger
Se divertir
Découvrir

Union Cruseilles
du Pays de Cruseilles

Samedi 23 décembre
de 10h à 15h

Animations de Noël

Vin chaud à 0,90€ (plateau offert)
piscinade au café avec le Père Noël
animaux de la ferme, tombola...

Le S.E.L. du PAYS de CRUSEILLES

Préambule d'information et d'inscription

SAMEDI 25 FEVRIER 2017
de 10h à 12h

140, rue des Frères Longs - CRUSEILLES

Echangez vos livres, vos CD et DVD

L'HARMONIE CRUSEILLES-LE CHÂBLE
avec les élèves de la classe de chant de Cruseilles

Une soirée à l'opéra

Samedi 13 mai 2017
20 h 30 à Cruseilles

Dimanche 21 mai 2017
16 heures aux Houches

Entrée libre

DIMANCHE 4 JUIN 2017 - 14H30

GYMNASSE DES EBEAUX

The Dansant Cruseilles

ENTRÉE : 13€
T. BOISSON
T. FARISSIER
M. MAISON
ANIMÉ PAR
DARSI, MISETTE
PASSION

INFORMATIONS-RESERVATIONS
AU 06 41 70 56 38

Cruseilles

Dimanche 26 novembre
de 9h à 15h

BOURSE AUX JOUETS

JEUX - JOUETS - QUÉBECULTURE

Organisation : www.gymnasedesebeaux.com

Lac des Dronières

Samedi 12 août

VIII^{ème} NUIT DU CRAY

à 20h
Pâtis, boissons, jeux, animations variées
Soyez à l'honneur

Pêche, culture et poissons d'été
Déjeuner, boissons à l'heure du club de lac

80 ans du Tennis Club

SAMEDI 4 MARS

SARASA

DINER SPECTACLE
CONCERT

Reprises
Jean-Jacques Goldmann

LES 15 & 16 AVRIL 2017

Cruseilles Tennis de Table

22^{ème} SALON DES VINS et Produits Régionaux

15^h l'entrée

www.salondesvinscruseilles.fr

Toutes les affiches de l'année n'ont pas pu être insérées sur cette unique page.

Un grand merci à vous TOUS pour votre implication dans la vie de notre Commune !

CRUSILLE SAINT VALENTIN

Mise en scène par Olga DELASPRE

www.espace-theatre.fr

CRUSEILLES 9 et 10 décembre

MARCHÉ DE NOËL

Salle des Ebeaux

Entrée gratuite

Jeudi 8 décembre 17h à 18h
Vendredi 9 décembre 10h à 17h
Samedi 10 décembre 10h à 17h

À LA RECHERCHE D'UNE NOUNOU ?

Nounou dating

SAMEDI 21 OCTOBRE 2017
de 9h30 à 12h

Gymnase des Ebeaux

Infos : info@cpccruseilles.org

Don du Sang · Don du Sang · Don du Sang

1^{er} RALLYE TOURISTIQUE AUTOMOBILE

ORGANISÉ PAR L'APÉCLA*

SAMEDI 13 MAI 2017

Venez passer une journée conviviale en famille ou entre amis !!
Circuit en voiture, à étapes. Attention : Places limitées !

Rendez-vous à 8h00 Parking du Collège
Prévoir votre propre repas pour midi !
Equipage de 2 à 5 personnes
Résultats, Classement à Lata
Possibilité de Repas dînatoire
18€ adultes - 12€ enfants - Buvette

Participation : 15€/Voiture

*APÉCLA : Association de Parents d'Élèves au Collège Léonard de Cruseilles
Renseignements et inscriptions préalables
06 07 39 35 78 ou apecla_cruseilles@yahoo.fr

EXPOSITION

CRÉARTS
du Pays de Cruseilles

CRUSEILLES
Gymnase des Ebeaux

29 & 30 Avril
de 10 à 18 h

Entrée Libre

EMPE

FESTIVAL IES PIERS RONS L'HEURE

27 MAI 21 H

GRATUIT

www.cpa2206cruseilles.org

CONCERT

Musiques festives des 4 coins du monde

Première partie: les stagiaires
Dimanche 26 février à 17 H

Salle du Théâtre Ecole de Musique
Entrée libre
Cruseilles

TOURNOI Adultes des Trois Ronds
Les 20 et 21 Mai 2017
à Cruseilles

Double le samedi
Musique et Tennis

CRUSEILLES GYMNASSE

14 OCT BEER FESTIVAL

11 h - 19 h
Salle de la Bière
12 h
EXPOSANTS
12 h
Café et boissons
17 h - 30 h
Après concert
17 h - 30 h
23 h - 30 h
DJ Alex
JOURNÉE

TOURNOI Adultes des Trois Ronds
Les 20 et 21 Mai 2017
à Cruseilles

Double le samedi
Musique et Tennis

CRUSEILLES GYMNASSE

14 OCT BEER FESTIVAL

11 h - 19 h
Salle de la Bière
12 h
EXPOSANTS
12 h
Café et boissons
17 h - 30 h
Après concert
17 h - 30 h
23 h - 30 h
DJ Alex
JOURNÉE

EXPOSITION

CRÉARTS
du Pays de Cruseilles

CRUSEILLES
Gymnase des Ebeaux

29 & 30 Avril
de 10 à 18 h

Entrée Libre

EMPE

FESTIVAL IES PIERS RONS L'HEURE

27 MAI 21 H

GRATUIT

www.cpa2206cruseilles.org

CONCERT

Musiques festives des 4 coins du monde

Première partie: les stagiaires
Dimanche 26 février à 17 H

Salle du Théâtre Ecole de Musique
Entrée libre
Cruseilles

CHBC
Cruseilles Handball Club

Buvette toute la journée
Petite restauration

1^{er} Tournoi de Handball
seniors filles & seniors garçons

Samedi 2 septembre - Dès 9h